



*Il était une fois ...*

# ASSEMBLEE GENERALE



*Le Domaine de Fantaisie vous conte son édition 2025*

***Date de sortie : 23 avril à 18h15***

# MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**PRESIDENT**  
Fabien SANS



**PRESIDENT D'HONNEUR**  
Marcel SOGNAC



**PRESIDENTE D'HONNEUR**  
Jeanine SOGNAC



**TRESORIER**  
Sébastien GRAVELINES



**SECRETARE**  
Laure BARRAUD

## ADMINISTRATEURS



Maël  
JAMET

Adnane  
CHERGUI-AMIL

Nicolas  
PLANTADIS

Michel  
MARDON



Sophie  
GUEVEL

Sandrine  
GRITTI

Catherine  
PEIRETTI

Sandrine  
DANEL

# RAPPORT MORAL

**Mesdames, Messieurs, chers adhérents et futurs adhérents,**

Au terme de cette saison 2024-2025, le Domaine de Fantaisie dresse un bilan très positif, marqué par une gestion budgétaire maîtrisée et une dynamique collective renforcée.

Dans un contexte social et économique pourtant incertain, nous avons su consolider nos ressources tout en poursuivant le développement de nos actions.

Cette année a été riche en temps forts venant compléter les activités proposées au quotidien : un café associatif favorisant le dialogue citoyen, un hommage à Georges Brassens, une fête de quartier rassemblant toutes les générations, ainsi que des rendez-vous de théâtre et de musique sur le parvis. . Autant de moments portés par la chaleur, l'enthousiasme et la bienveillance qui font l'identité du Domaine.

Parallèlement, nous avons poursuivi notre engagement en faveur de la formation et du renouvellement, avec le recrutement d'un alternant en master de communication et de jeunes animateurs, tout en modernisant nos outils et notre stratégie de communication.

La réflexion autour de la rénovation du bâtiment s'est également poursuivie, avec l'ambition d'en faire à terme la prochaine nouvelle Maison des Habitants de Mérignac.

Ce bilan encourageant est le fruit de l'implication de toute notre équipe salariée, de nos bénévoles, des membres du Conseil d'administration et du soutien fidèle des jeunes du Service National Universel. Ensemble, ils contribuent chaque jour à faire du Domaine de Fantaisie votre lieu de bien-être et de partage privilégié.

A très vite pour nouvelles aventures, toujours plus Fantaisie!!!

# RAPPORT FINANCIER

**Le bilan (ensemble du patrimoine de l'association) au 31 décembre 2025 présente un total de 505 967€.**

L'écart de +17 142 € par rapport à 2024 résulte principalement de la comptabilisation des produits à recevoir pour la formation d'Aurélié Valade (+20 330 €), compensée en partie par la dépréciation de nos matériels (-3 968 €).

**Le compte de résultat affiche un total produits de 412 060€ et un total charges de 408 407€, dégageant ainsi un résultat de +3653€**

**(pour rappel : -1788€ en 2024 et -18509€ en 2023).**

Il est à noter que le résultat d'exploitation seul est de -2075€. C'est l'apport du résultat financier qui permet de dégager un compte de résultat positif.

Le résultat financier a permis de maintenir le niveau de nos fonds propres en compensant les effets de l'inflation.

**Faits marquants de l'année 2025 :**

## **1. Chiffres clés**

- Optimisation des placements financiers sur un dépôt à terme solidaire : +5 728€ (+11%).
- Prime de départ à la retraite de notre agent d'entretien. Pour rappel, notre association approvisionne les Indemnités de Départ à la Retraite de ses salariés. Après le paiement de cette prime représentant cinq mois et demi de salaire (correspondant à 19 ans d'ancienneté dans la convention collective ECLAT), le montant de la provision représente encore 55 915€ à fin 2025.
- Augmentation de la part de la masse salariale pour atteindre 62 % des charges d'exploitation (59 % en 2024 et 55 % en 2023).

## **2. Fonds propres**

Nos fonds propres (321 605€) peuvent couvrir 9 mois de nos charges annuelles d'exploitation (407 845€). Nous nous attachons à maintenir ce niveau de fonds propres, car il contribue à :

- Répondre aux besoins en fonds de roulement et aux décalages d'exploitation.
- Faire face aux imprévus pour assumer d'éventuelles pertes, en donnant du temps à l'association pour retrouver un équilibre (sécuriser l'emploi salarié...)
- Permettre de financer de nouveaux projets et investissements (actualisation de notre projet associatif)

## **3. Équipe et ressources humaines : bénévoles, alternants et salariés**

- Maintien d'un niveau de bénévolat en complément de l'équipe salariée, fruit d'un travail mené au quotidien.
- Accompagnement de jeunes dans leur parcours en alternance.
- Accompagnement de la reconversion professionnelle de Aurélié Valade.
- Embauche d'un nouvel agent d'entretien.

## **Conclusion**

En conclusion, l'année 2025 a été une année de transition marquée par une bonne maîtrise de nos dépenses et par une participation légèrement plus importante des adhérents à nos activités.

Notre situation financière demeure globalement solide grâce au niveau de nos fonds propres. Elle devra toutefois nous permettre d'engager de nouveaux projets dans le cadre de l'actualisation de notre projet associatif, tout en préservant notre capacité à faire face aux imprévus.

# LE BILAN

L'actif et le passif constituent les 2 parties du patrimoine de notre association. Ce bilan traduit la situation d'une entité à une date donnée, en ce qui nous concerne le 31 décembre 2025.

- **L'actif** correspond à l'ensemble du patrimoine qu'il faut distinguer en :
  - Actif immobilisé : ensemble des biens qui servent à l'activité
  - Actif circulant : éléments que l'association possède sur le cours terme (créances et soldes bancaires créditeur)
- **Le passif** correspond aux moyens pour financer ses actifs. Il est constitué des fonds propres, des provisions, des dettes et des produits constatés d'avance.

Dans un bilan comptable, l'actif doit toujours être égal au passif.

**Le bilan de l'exercice présente un total de 505 967€.**

## L'actif

Il se compose pour l'essentiel de :

- Immobilisations corporelles, incorporelles et financières **(64 225€)** :  
= matériels et logiciels nécessaires à notre activité (valeur - amortissement).
- Créances clients, usagers **(26 478€)**  
= subventions d'activités réalisées en 2025 à recevoir en 2026.
- Autres créances **(26 945€)**
- Valeurs mobilières de placement **(150 528€)**
- Disponibilités **(233 097€)** = position de nos comptes bancaires au 31/12/2025.

## Le passif

Il se répartit essentiellement entre :

- Des fonds propres = cumul des résultats depuis la création de l'association : **321 605€** (en hausse de 3 653€).
- D'une provision pour charges : Indemnités de Départ à la Retraite des salariés : **55 915€**.
- De fonds dédiés = fonds de solidarité non utilisé en 2025 **(133€)**, mais qui le sera en 2026.
- Des dettes fournisseurs **(9 507€)** = factures reçues mais non réglées, ou factures non reçues mais dont l'objet est à rattacher sur l'exercice.
- Des dettes fiscales et sociales **(31 325€)** = provisions pour congés payés et cotisations sociales dues aux différents organismes (Urssaf et caisse de retraite) à la date du 31/12/2025.
- Les produits constatés d'avance **(86 950€)**
  - 66 620€ : quote-part 2026 des engagements pris par les adhérents sur la période du 01/09/2025 au 30/06/2026. (En augmentation de 10,06 % par rapport à 2024 et suite à des hausses successives de 14,45 % en 2022, 12,64 % en 2023 et 13,11% en 2024).
  - 20 330€ : Neutralisation du remboursement de formations qui n'ont pas eu lieu en 2025

# LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat traduit l'activité réalisée au cours de l'année civile 2025.

Il affiche un total **produits de 412 060€** et un total **charges de 408 407€**, soit un **excédent de 3 653€**.

## **Les produits d'exploitation : 405 769€, en hausse de 1,2 %**

- Les adhésions (10 825€, en hausse de 14,0%).
- Les prêts de salles (6 093€, en baisse de 10,3%).
- Les cotisations, les activités jeunes et diverses dont fêtes de quartier (130 854€, en hausse de 4,1%).
- Subventions de fonctionnement des partenaires institutionnels (221 500€ stable) :

La Ville de Mérignac pour 220 000€ et la CAF pour 1 500€.

- Subventions d'activités des partenaires institutionnels (activités TAP, CLAS, accueil ados, appels à projets...) : 30 816€ en baisse de 9,5 %
- Autres produits d'exploitation (5 671€) dont reprise engagement retraites (4 425€)

## **Les produits financiers : 6 290€ (5 728€ après impôt, en hausse de 11,0 %)**

## **Les charges d'exploitation : 407 845€, en baisse de 2,3 %**

- **Achats et charges externes (137 577€, en baisse de 10,5%) :**  
**Cela correspond aux dépenses de fonctionnement de l'association.**

Les postes principaux :

- \* Frais de fonctionnement
  - Produits d'entretien, télésurveillance, maintenance informatique et photocopieurs, assurance, internet, téléphone, frais postaux...
- \* Frais liés aux activités
  - Fournitures, transports /déplacements, costumes, les repas, l'alimentation et les boissons, personnels extérieurs
- \* Honoraires du cabinet comptable et du Commissaire aux Comptes.

## **· Salaires et charges sociales (258 641€, en hausse de 5,3%)**

Dont augmentations conventionnelles (points d'indices pour tous et valorisation de la maîtrise professionnelle pour certains)

## **· Autres charges d'exploitation (11 627€, en baisse de 36,0%)**

- \* Formation continue 4 240€
- \* Dotations aux amortissements et aux dépréciations 5 830€
- \* Provision Retraites 0€ (en fait 5 466€ mais reprise pour départ en retraite pour 9 891€ et donc compté uniquement en produits pour 4 425€)
- \* Autres charges (pertes, créances irrécouvrables, charges diverses de gestion) 1 553€



**Pauline DAYANZO**

Expert-Comptable et  
Commissaire aux comptes associée

**Urielle GUEGAN**

Expert-Comptable et  
Commissaire aux comptes associée

**Sarah CRUZ**

Expert-Comptable et  
Commissaire aux comptes salariée

## DOMAINE DE FANTAISIE

---

Association

Siège social : 8 Rue de la Tour de Veyrines  
33700 Mérignac

---

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 Décembre 2025**



## **DOMAINE DE FANTASIE**

Association

Siège social : 8 Rue de la Tour de Veyrines – 33700 MERIGNAC

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

### ***Subvention de la ville de Mérignac***

Nature et objet : la ville de Mérignac a accordé à l'association une subvention pour l'exercice clos au 31 Décembre 2025.

Modalité : la subvention attribuée par la ville de Mérignac s'est élevée à 220 000 euros.

Personne concernée : la ville de Mérignac, membre de droit de l'association.

### ***Concours publics de la ville de Bordeaux***

Nature et objet : la ville de Bordeaux a accordé à l'association des concours publics pour l'exercice clos au 31 Décembre 2025.

Modalité : la somme attribuée par la ville de Bordeaux s'est élevée à 2 028 euros.

Personne concernée : la ville de Bordeaux, membre de droit de l'association.



**Concours publics et subventions de la CAF**

Nature et objet : la CAF a accordé à l'association des concours publics et subventions pour l'exercice clos au 31 Décembre 2025.

Modalité : les sommes attribuées par la CAF se sont élevées à 30 288 euros.

Personne concernée : la CAF, membre de droit de l'association.

Fait à Cenon, date de signature électronique

**SARL A3C**

Pauline DAVANZO

Commissaire aux comptes

Signé par Pauline Davanzo  
Le 22 avr. 2026

doc\_eDK  
de\_88888888888888



**Pauline DAYANZO**

Expert-Comptable et  
Commissaire aux comptes associée

**Urielle GUEGAN**

Expert-Comptable et  
Commissaire aux comptes associée

**Sarah CRUZ**

Expert-Comptable et  
Commissaire aux comptes salariée

**DOMAINE DE FANTAISIE**

---

Association

Siège social : 8 Rue de la Tour de Veyrines  
33700 Mérignac

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**



## **DOMAINE DE FANTASIE**

Association

Siège social : 8 Rue de la Tour de Veyrines – 33700 MERIGNAC

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Domaine de Fantaisie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

#### *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.



## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Dans le cadre de l'appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre association en matière d'indépendance des exercices, nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages la correcte application de ce principe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de radier l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou



en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Cenon, *date de signature électronique*

**SARL A3C,**

Pauline DAVANZO

Commissaire aux comptes

Signé par Pauline Davanzo  
Le 22 avr. 2026

قيد  
بـ 3844700604



## DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Frais d'établissement (I)				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	9 224	7 313	1 911	4 866
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	12 302	6 968	5 334	5 140
	Autres immobilisations corporelles	26 471	20 438	6 032	7 239
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations					
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	50 872		50 872	50 872	
Prêts					
Autres immobilisations financières	76		76	76	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>98 945</b>	<b>34 719</b>	<b>64 225</b>	<b>68 193</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				288
	<b>CREANCES (2)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	26 478		26 478	32 515
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	26 945		26 945	6 674
Charges constatées d'avance	4 695		4 695	3 181	
Valeurs mobilières de placement	150 528		150 528		
Instrument financiers et jetons détenus					
Disponibilités	233 097		233 097	377 973	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>441 742</b>		<b>441 742</b>	<b>420 632</b>	
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VII)</b>	<b>540 686</b>	<b>34 719</b>	<b>505 967</b>	<b>488 825</b>	
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			76	76	
(2) dont créances à plus d'un an					

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	317 952	319 741	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>3 653</b>	<b>(1 788)</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>321 605</b>	<b>317 952</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>321 605</b>	<b>317 952</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	133	390
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>133</b>	<b>390</b>
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	55 915	60 340
	<b>Total des provisions</b>	<b>55 915</b>	<b>60 340</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	62	
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 507	15 141
	Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	31 325	34 472	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	469		
Produits constatés d'avance (1)	86 950	60 530	
	<b>Total des dettes</b>	<b>128 314</b>	<b>110 142</b>
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>505 967</b>	<b>488 825</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 652,84	(1 788,46)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		128 252	110 142
(2) Dont emprunts participatifs			

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2021-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	10 825	9 499
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	136 957	132 505
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	252 317	255 528
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	4 425	10 416
Utilisations des fonds dédiés	257	446	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits	989	2 240	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>405 769</b>	<b>410 633</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	137 577	153 666
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 240	4 028
	Salaires	200 421	191 954
	Cotisations sociales	58 221	53 780
	Dotations aux amortissements et dépréciations	5 834	5 195
	Dotations aux provisions		6 786
	Reports en fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges	1 553	2 165	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>407 845</b>	<b>417 575</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 075)</b>	<b>(6 942)</b>

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

## Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2012-06	31/12/2025	31/12/2024
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(2 075)</b>	<b>(6 942)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		1 373	1 576
	Autres intérêts et produits assimilés		4 917	3 578
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des immobilisations financières cédées			
<b>Total des produits financiers</b>			<b>6 290</b>	<b>5 154</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>6 290</b>	<b>5 154</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>			<b>4 215</b>	<b>(1 788)</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			562	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>412 060</b>	<b>415 787</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>408 407</b>	<b>417 575</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>			<b>3 653</b>	<b>(1 788)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature			132 771	130 629
Prestations en nature			144 756	144 756
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>			<b>277 527</b>	<b>275 385</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens			144 756	144 756
Prestations				
Personnel bénévole			132 771	130 629
<b>TOTAL</b>			<b>277 527</b>	<b>275 385</b>

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **505 967 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **412 060 euros** et un total **charges** de **408 407 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **3 653 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables sont appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2018-06 de l'ANC et n°2022-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- logiciels : 1 à 3 ans
- matériel et outillage : 3 à 5 ans
- agencements : 10 ans
- matériel de bureau : 3 ans
- mobilier : 5 ans

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.  
Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.  
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.  
La valeur d'inscription à l'actif peut être augmentée des intérêts capitalisés.  
Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur vénale des immobilisations financières est inférieure à la valeur inscrite au bilan.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.  
Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les comptes d'achats, mais sont comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

## Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées à l'engagement.

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

### OBJET :

L'association a pour objet l'animation du quartier des Eyquems à Mérignac et au delà. Pour cela elle développe des activités de loisirs et de services en direction de tous les publics.

### MISE A DISPOSITION DE MOYENS

#### Locaux

La ville de Mérignac a concédé à titre de prêt à usage purement gracieux à l'Association Domaine de Fantaisie l'immeuble sis Domaine de Fantaisie au 8 rue de la Tour de Veyrine à Mérignac, évalué en contribution volontaire en nature à hauteur de 144 756€.

#### Bénévoles

Les bénévoles intervenus sur la structure (Conseil d'administration, animations etc) représentent 4 330 heures. Cela représenterait une somme de 132 771 € brut chargé.

### ENGAGEMENT RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite provisionnées au 31/12/2025 s'élèvent à 55 915 euros.

La méthode retenue tient compte d'une progression salariale de 0.50% et d'un taux d'actualisation de 3.96 %.

Le directeur est intégré dans le calcul de cette provision.

### SUBVENTIONS

L'association bénéficie de subventions d'exploitation enregistrées à la date de la signature de la convention.

La répartition des concours publics et des subventions d'exploitation est la suivante :

	Collectivités territoriales	CAF	Etat	Total
Subventions d'exploitation	220 000	3 000	0	223 000
Concours publics	2 029	27 288	0	29 317

### EFFECTIF EMPLOYE :

L'effectif employé pendant l'exercice par catégorie de salariés(art. 837-1 et 837-2 règlement ANC n° 2014-03) est de 5.85 (effectif moyen).

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### **Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers**

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le Plan comptable général applicable aux entreprises industrielles et commerciales (règlement ANC n° 2014-04).

Conformément aux dispositions des articles 831-2 et 831-3 du PCG relatives aux changements de méthodes comptables et à l'exigence d'image fidèle prévue à l'article L. 123-14 du Code de commerce, ce changement de méthode est jugé justifié en ce qu'il permet une meilleure information des tiers sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de la société.

Conformément à l'article 831-3 du Plan comptable général, la première application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation appliqué de manière prospective. Les informations requises par les articles 831-2 et 831-3 du PCG relatives aux changements comptables sont fournies dans la présente annexe.

Ce changement de réglementation a principalement pour effets :

- **une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel**, désormais limité aux éléments résultant d'un événement majeur et inhabituel, certains produits et charges anciennement présentés en résultat exceptionnel étant désormais comptabilisés en résultat courant ;
- **la suppression de la technique des transferts de charges**, qui entraîne de nouveaux traitements comptables des opérations antérieurement enregistrées au moyen de comptes de transferts ;
- **la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers**, ainsi que l'introduction de **nouveaux tableaux obligatoires en annexe** (notamment pour les immobilisations, amortissements et dépréciations) présentés conformément aux articles 832-1 et 832-2 nouveaux du PCG.

Compte tenu du mode d'application prospectif retenu pour ce changement de réglementation, les comptes annuels de l'exercice 2024 doivent rester présentés selon l'ancien référentiel.

Le reclassement des transferts de charges sur le personnel dans les charges de personnel est de 13 375€ sur les comptes 2025.

**Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes**

## Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2015
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Viet p.à p.	Cessions	
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06							
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	9 224					9 224
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>9 224</b>					<b>9 224</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	11 406		896			12 302
	Instal., agencement, aménagement divers	11 569		971			12 540
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 518				587	13 931
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>37 493</b>		<b>1 867</b>		<b>587</b>	<b>38 773</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>							
<b>FINANCIERES</b>	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	50 872					50 872
	Prêts et autres immobilisations financières	76					76
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>50 948</b>					<b>50 948</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>97 665</b>		<b>1 867</b>		<b>587</b>	<b>98 945</b>

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres					
				4 358	2 955	7 313
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>4 358</b>	<b>2 955</b>	<b>7 313</b>	
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>25 114</b>	<b>2 880</b>	<b>587</b>	<b>27 407</b>
<b>TOTAL</b>			<b>29 472</b>	<b>5 834</b>	<b>587</b>	<b>34 719</b>

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

## Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	60 340		4 425	55 915
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>60 340</b>		<b>4 425</b>	<b>55 915</b>	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations <div style="display: inline-block; vertical-align: middle; margin-left: 10px;">             {             <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>60 340</b>		<b>4 425</b>	<b>55 915</b>
Dont dotations et reprises	{ <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>			4 425	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

**Document certifié conforme**  
**Par le commissaire aux comptes**

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	76	76	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	26 478	26 478	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	749	749	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	25 753	25 753	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	442	442	
Charges constatées d'avance	4 695	4 695		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>58 193</b>	<b>58 193</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 507	9 507		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	12 251	12 251		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 820	14 820		
	Impôts sur les bénéfices	562	562		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 692	3 692		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	469	469			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	86 950	86 950			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>128 252</b>	<b>128 252</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

**Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes**

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>32 215</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>3 373</b>
<i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>3 373</i>	
<b>Autres créances</b>		<b>28 842</b>
<i>ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>749</i>	
<i>ETAT SUB AR ACCOMPGMT SCOLAIRE</i>	<i>234</i>	
<i>SUBV ACCUEIL ADOS A RECEVOIR</i>	<i>781</i>	
<i>CAF - SUB A LA CONQUETE D UN NOUVEL ESPACE</i>	<i>450</i>	
<i>SUB SEJOUR COOPERATIF A PERCEVOIR</i>	<i>450</i>	
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>23 838</i>	
<i>INTERETS DAT A PERCEVOIR</i>	<i>2 340</i>	

**Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes**

*Mission de présentation des Comptes Annuels - Voir le rapport de Présentation de l'Expert-Comptable*

## Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>24 929</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURS FACTURES NON PARVENUES</i>	3 984	3 984
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>PROVISION CONGES PAYES</i> <i>CHGES SOC S/ CP</i> <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	12 251 5 044 3 180	20 475
<b>Autres dettes</b> <i>AVOIR A ETABLIR</i>	469	469

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

Mission de présentation des Comptes Annuels - Voir le rapport de Présentation de l'Expert-Comptable

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>4 695</b>
MUTUALEASE	01/01/2026 - 31/03/2026	326	
MAINTENANCE	01/01/2026 - 17/03/2026	230	
HONORAIRES COMPTABLES	01/01/2026 - 31/03/2026	1 582	
PROJET JAMAIS GRANDIR	01/01/2026 - 31/12/2026	1 980	
SECURITE	01/01/2026 - 31/05/2026	141	
KOESIO ABO MICROSOFT	01/01/2026 - 17/10/2026	437	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>4 695</b>

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>86 950</b>
Cotisations activités	01/01/2026 - 31/08/2026	66 620	
FORMATION AURELIE VALADE	01/01/2026 - 30/09/2027	20 330	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>86 950</b>

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	319 741	(1 788)			317 952
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 788)	1 788	3 653		3 653
<b>Situation nette</b>	<b>317 952</b>		<b>3 653</b>		<b>321 605</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>317 952</b>		<b>3 653</b>		<b>321 605</b>

Document certifié conforme  
Par le commissaire aux comptes

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature LOCAUX	(144 756)	(144 756)
Bénévolat	(144 756)	(144 756)
<b>Total</b>	<b>(144 756)</b>	<b>(144 756)</b>

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens LOCAUX	144 756	144 756
Prestations	144 756	144 756
Personnel bénévole	132 771	130 629
	132 771	130 629
<b>Document certifié conforme Par le commissaire aux comptes</b>	<b>277 527</b>	<b>275 385</b>

# BILAN DES ACTIVITES

<b>Activités</b>	<b>Effectif</b>	<b>Intervenant</b>	<b>Association</b>
Art Floral	18	Pascale SEAUX	Association Atelier Art floral 33
<i>Evaluation globale de la saison</i>	Moyenne de 5/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.		
<i>Points positifs de la saison</i>	Création d'un nouvel atelier le vendredi matin suite à une augmentation significative des inscriptions.		
<i>Projections - 2026/2027</i>	L'intervenante souhaite reconduire l'activité sans ajustement.		
<i>Evènements Associatifs</i>	Participation au forum associatif.		
Atelier Photo	10	Tous les adhérents de l'activité	
<i>Evaluation globale de la saison</i>	Moyenne de 4/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.		
<i>Points positifs de la saison</i>	Stabilité du nombre de participants. Bonne planification des séances dès le début de l'année. Découverte de la photo studio grâce à l'équipement fourni par le Domaine.		
<i>Axes d'amélioration</i>	Augmentation du nombre de participants.		
<i>Projections - 2026/2027</i>	Les adhérents d'activité souhaitent reconduire l'activité sans ajustement.		
<i>Evènements Associatifs</i>	Participation au forum pour mettre en avant l'atelier photo. Couverture photos des évènements du DDF. Souhait de développer la photo de studio avec la participation de "modèles" extérieurs.		
Batterie / Clavier / Chant / Chorale	13 34	Christophe ACQUART	
<i>Evaluation globale de la saison</i>	Moyenne de 4,75/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.		
<i>Points positifs de la saison</i>	Augmentation des élèves à l'activité chorale.		
<i>Projections - 2026/2027</i>	L'intervenant souhaite reconduire l'activité sans ajustement.		
<i>Evènements Associatifs</i>	Participation à Fantaisie en scène.		

**Les notes correspondent à un calcul automatique en fonction des réponses aux questionnaires fournis par les responsables d'activités.**

Danse à 2	8	Benoît MONSEL
<i>Evaluation globale de la saison</i>	Moyenne de 4,5/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.	
<i>Points positifs de la saison</i>	L'accueil du Domaine de Fantaisie.	
<i>Axes d'amélioration</i>	Manque un peu de place pour danser et l'éclairage manque de luminosité.	
<i>Projections - 2026/2027</i>	L'intervenant souhaite reconduire l'activité avec ajustements.	
<i>Evènements Associatifs</i>	Participation à Fantaisie en Scène et au Forum.	
Danse Moderne	76	Alexandra DUPRAT GUIONIE
<i>Evaluation globale de la saison</i>	Moyenne de 4/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.	
<i>Points positifs de la saison</i>	Beaucoup de demandes sur les ados (collège). J'ai pris plus d'élèves que prévu dans les cours par rapport au quota (car anciennes élèves) Beaucoup d'implication dans les groupes. Belle énergie, envie d'apprendre et d'échanger !	
<i>Axes d'amélioration</i>	Rajouter un cours pour alléger les groupes! Complicé de gérer des gros groupes ! (Beaucoup plus de travail pour moi). Plus de publicité dans les écoles aux alentours pour les primaires et maternelles.	
<i>Projections - 2026/2027</i>	L'intervenante souhaite reconduire l'activité sans ajustement.	
<i>Evènements Associatifs</i>	Spectacle de Noël, spectacle de fin d'année.	
Français Langue Etrangère		Jean Marie GUYONNET + 5 bénévoles
<i>Evaluation globale de la saison</i>	Moyenne de 5/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.	
<i>Projections - 2026/2027</i>	Le bénévole souhaite reconduire l'activité sans ajustement.	
<i>Evènements Associatifs</i>	Participation au Vide Grenier, Assemblée Générale et le Forum.	
Guitare	18	Emmanuel CALARY
<i>Evaluation globale de la saison</i>	Moyenne de 4,75/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.	
<i>Projections - 2026/2027</i>	L'intervenant souhaite reconduire son activité sans ajustement.	
<i>Evènements Associatifs</i>	Participation aux Musicales de Fantaisie.	

Gymnastique Pilates Zumba	84	Monia DIRAN - Jessica SCIESSERE - Elouan BROSSAULT	SAM
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 4,75/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.		
Points positifs de la saison	Plus d'adhérents. Merci à l'employé technique pour la propreté des salles. Rien à dire sur la communication du bureau. des ados respectueux. Ambiance des adhérents. Propreté de la salle (marbotin). Pour une première impression je dirai que la bonne ambiance entre pratiquants et cette proximité entre eux est très agréable.		
Axes d'amélioration	Faire plus participer les adhérents à la vie du Domaine de Fantaisie. Matériel : Ring, petit ballon paille. La seule chose contraignante est la présence du lino le samedi matin.		
Projections - 2026/2027	Les intervenants souhaitent reconduire leur activité sans ajustements.		
Jeux de Cartes	25	Marie - Claude FIARD - Claude DUGARRY - Martine SANDEAU	
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 4,5/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.		
Points positifs de la saison	Groupe toujours conséquent - Bonne ambiance.		
Projections - 2026/2027	Les bénévoles souhaitent reconduire leur activité sans ajustements.		
Evènements Associatifs	Participation à la Galette, l'Assemblée Générale et Fantaisie en Scène.		
Jouatout	66	Nicolas PLANTADIS – Sébastien BUJ – Patrick BARUSSEAU – Christine VALETTE	
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 4,25/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.		
Points positifs de la saison	La communication du DDF vers les adhérents s'améliore, en particulier sur les réseaux sociaux, avec beaucoup d'actualités sur FB ou Instagram, ce qui est très bien, puisque c'est le canal de communication usuel, en particulier des jeunes. Fréquentation sensiblement équivalente à la saison dernière. Nous animons plus de 70 séances sur l'année. Notre présence est de 12/13 heures par WE. Les horaires du vendredi soir à partir de 20h permettent une nette amélioration de la fréquentation.		
Axes d'amélioration	Les envois de mails devraient peut-être s'opérer sous forme d'une newsletter mensuelle (pour ne pas surcharger les boites mails), dans laquelle tous les évènements à venir seraient présentés. Investir d'autres réseaux sociaux pour toucher les plus jeunes. Proposition : Organiser des présentations des activités <ul style="list-style-type: none"> <li>• lors des CA pour que tout le monde se connaisse et favoriser les échanges</li> <li>• lors de l'AG pour une meilleure visibilité</li> </ul> Revenir aux horaires normaux dès que possible, séances se terminant à 04h au lieu de 02h.		

Axes d'amélioration	Garder le même calage de planning avec les autres activités du DDF intervenant le vendredi soir et les WE : Art floral – Chorale – Grandeur nature - ... Mettre en relation directement les formateurs BAFA avec les référents d'activités du WE, pour éviter les quiproquos sur les horaires et salles.		
Projections - 2026/2027	Les intervenants souhaitent reconduire leur activité sans ajustement.		
Evènements Associatifs	Participation à l'Assemblée Générale, Fête de Quartier, Evènements externes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Festival du jeu de Cestas en septembre 2026</li> <li>• Festival Hypermondes en septembre 2026</li> <li>• Game Show Mérignac en avril 2027</li> <li>• Tournoi de Bordeaux Malifaux en novembre ou décembre 2026</li> <li>• Open de Bordeaux Malifaux en avril ou mai 2027</li> </ul>		
Ludomaniacs	24	Christophe BOUCHAUD - Thomas FLEURY	
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 5/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.		
Points positifs de la saison	Les plages horaires (parfait pour notre activité) / Lieu spacieux et fonctionnel, RAS. Dans l'ensemble les adhérents Ludo sont satisfaits ! Nous notons une fréquentation plus importante les vendredi soirs, une mise à disposition de la salle à 19h00 serait un plus.		
Axes d'amélioration	Nous souhaiterions avoir une armoire supplémentaire pour ranger notre matériel correctement et éviter les casses.		
Projections - 2026/2027	Les bénévoles souhaitent reconduire leur activité sans ajustement.		
Evènements Associatifs	Participation à l'Assemblée Générale, Fantaisie en scène et 2 tournois sur 2 week ends entiers.		
Potager	8	Daniel GARRIGUE	
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 4/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.		
Projections - 2026/2027	Le bénévole souhaite reconduire la mise à disposition des parcelles du potager pour l'année prochaine.		
Qi Gong	14	Isabelle PLATON	Bouges et Vis
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 4,75/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.		
Points positifs de la saison	Convivialité des équipes du DDF. Il semble qu'il y ait une reprise globale des activités.		
Axes d'amélioration	Pour les fins de journées, une grande salle supplémentaire serait très chouette.		
Projections - 2026/2027	L'intervenante souhaite reconduire son activité avec ajustements si possible. Rajout d'un cours le mardi matin l'année prochaine.		

Scrabble	18	Tous les participants
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 4,5/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.	
Points positifs de la saison	Ouverture pendant les vacances.	
Axes d'amélioration	Le chauffage.	
Projections - 2026/2027	Les participants souhaitent reconduire leur activité avec ajustements si possible.	
Si On Sortait	22	Monique PINAUD
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 4,5/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.	
Points positifs de la saison	Cohésion du groupe, équipe soudée. Partage, beaucoup d'amitié.	
Axes d'amélioration	Aide de Fantaisie pour la location d'un gîte, long week-end au Pays Basque - Dordogne.	
Projections - 2026/2027	La bénévole souhaite reconduire son activité sans ajustement.	
Evènements Associatifs	Participation à la Galette, l'Assemblée Générale, Vide-greniers et Fantaisie en Scène.	
Sculpture	11	Marie - Madeleine LACOSTE
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 3,75/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.	
Points positifs de la saison	L'achat d'un four à céramique neuf, nous a permis de réaliser des sculptures solides et exposables. Les nouveaux placards nous ont bien aidés aussi pour le séchage des pièces avant cuisson.	
Axes d'amélioration	Le problème de chauffage de la salle d'activité le matin à 9h00, car les radiateurs d'appoint ne sont pas allumés assez tôt et le courant d'air du couloir accentue le froid le matin si les rideaux restent ouverts.	
Projections - 2026/2027	La salariée souhaite reconduire son activité avec ajustements.	

Stretching	63	Claire CASSIGNARD - Myriam GAUZERE - Marie - Sophie HUYGHE
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 4/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.	
Points positifs de la saison	Matériel à disposition, salle propre, lumineuse et chauffée. Adhérents réguliers et plus nombreux.	
Axes d'amélioration	Réparations, interventions, plus rapides. Cahiers de présences à jour, avec noms des personnes.	
Projections - 2026/2027	Les intervenantes souhaitent reconduire leur activité sans ajustement.	
Evènements Associatifs	Participation à l'Assemblée Générale et aux portes ouvertes.	
Théâtre	15	Clément PAWLICZEK
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 4,5/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.	
Points positifs de la saison	Mise en place de l'activité théâtre avec un nombre de participants dépassant les attentes.	
Axes d'amélioration	Meilleure organisation pour un lieu de spectacle de fin d'année. Première année et la demande ne pouvant être anticipée, la solution trouvée par le Domaine est satisfaisante.	
Projections - 2026/2027	L'intervenant souhaite reconduire son activité sans ajustement.	
Evènements Associatifs	Participation à Fantaisie en scène.	
Yoga	5	Marie Noëlle LAMARQUE
Evaluation globale de la saison	Moyenne de 3/5 * - pour l'organisation générale, la communication, les conditions d'intervention et la participation des adhérents.	
Points positifs de la saison	Très grande motivation des participants.	
Axes d'amélioration	Règlement des inscriptions, horaires d'accueil plus souples sans prise de rendez-vous.	
Projections - 2026/2027	L'intervenante souhaite reconduire son activité sans ajustement.	

# JEUNESSE

**Salariés : Lola GHILLAIN, Aurélie VALADE (formation DESJEPS),  
Kieran PARCABE (formation BPJEPS), Simon FITTE (formation CPJEPS)**

Nombre d'adhérents : 117

L'équipe d'animation propose des temps de retrouvailles et de plaisirs pour les jeunes avec des propositions variées. Dans une ambiance d'équipe joyeuse et à l'écoute.

Le grand projet de cette année, « Un monde sans couleur » sera la création d'un spectacle de kamishibai (art du récit japonais), imaginé, raconté et mis en sons par les jeunes.

Ce projet d'éducation populaire s'inscrit dans une démarche artistique et citoyenne, menée en collaboration avec Monsieur Poulet, artiste bordelais.

Pour l'équipe :

Aurélie a débuté sa formation DESJEPS (novembre) et nous avons pu poursuivre la formation de Kieran avec son entrée en formation BPJEPS (novembre). L'arrivée de Simon en formation CPJEPS (octobre) permet le maintien de l'activité de l'animation jeune.

Le Domaine de Fantaisie conduit ses actions en direction des jeunes suivant 3 axes principaux :

- L'animation jeunesse - mercredis / vacances scolaires / projets
- Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) – aide aux devoirs et ateliers
- Les projets inter-structures – Quartier Libre (QL)

## ANIMATION JEUNES

Pour chaque période d'accueil, l'équipe d'animation reprend les 3 axes principaux du projet pédagogique :

- Favoriser l'épanouissement individuel de chacun
- Proposer aux jeunes de vivre une programmation variée
- Favoriser l'inclusion et la mixité

Il est le résultat d'une concertation auprès des jeunes et de l'expertise des animateurs. Il s'adapte à la situation et répond aux besoins des jeunes et des familles.

### **Les mercredis (41 jeunes différents inscrits)**

Depuis plusieurs années cette programmation répond à un besoin des jeunes en matière de loisirs sur le quartier. Ainsi, 20 jeunes en moyenne se sont inscrits régulièrement à la programmation des mercredis avec la proposition d'un encadrement dès 12h30 et la possibilité de se restaurer sur place.

### **Les vacances scolaires (78 jeunes différents inscrits)**

Le Domaine de Fantaisie a réalisé au cours de ces périodes de vacances, des animations sur place et des sorties culturelles, sportives et de loisirs, permettant la découverte du territoire, en se déplaçant avec des transports doux (bus, tram, à pied...) afin de leur permettre de devenir plus autonomes dans leurs déplacements.

Le choix de l'équipe est de proposer une inscription à la journée avec des projets fils rouges en matinée et des activités plus attractives les après-midis. Cela permet de répondre aux objectifs de notre projet pédagogique :

- Promouvoir l'accès à la culture pour tous
- Faciliter la découverte de tout environnement

Pour notre équipe d'animation, les vacances scolaires représentent un temps important de l'action que nous menons en direction des jeunes.

è Durant les mercredis et les vacances, l'inclusion avec l'accueil de jeunes en situation de handicap a changé notre organisation et a induit une réflexion qui est menée au sein du groupe de travail du projet associatif.

Pour l'équipe c'est la confirmation chaque année, que les séjours répondent non seulement à une demande constante, mais surtout qu'ils remplissent une fonction éducative bien particulière. Incontestablement des expériences de vie collective qui permettent d'aborder un ensemble de valeurs importantes : solidarité, échange, tolérance...

Organisation d'un séjour en co-construction avec les jeunes « Séjour coopératif #2 ».

Les jeunes du « Séjour coopératif » ont décidé lors du bilan, de réorganiser un séjour été à l'île d'Oléron. 15 jeunes de 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> sont partis du 31 juin au 3 juillet 2025.

Pour cela deux actions d'auto-financements « buvette » ont été organisées, 1 lors de l'évènement « Quartier Libre » (25 avril 2025) et l'autre durant la fête de quartier (24/25 mai 2025).

# **ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE** **(LE CLAS)**

EQUIPE DE BENEVOLES (2) : Sandrine GRITTI et Gilles HALLEY

Nombre d'adhérents : 68 adhérents au périscolaire (le soir) dont 47 au CLAS

## **Nos objectifs :**

- Offrir un appui et les ressources dont les jeunes ont besoin pour :
  - Contribuer à l'aide méthodologique pour tous
  - Accompagner la prise d'autonomie, leur curiosité et leur capacité à vivre en collectivité
  - Favoriser leur apprentissage de la citoyenneté
- Accompagner les parents dans le rôle éducatif
- Poursuivre nos actions avec nos partenaires :
  - Collège (parents d'ados, convention pour mesures de responsabilisations)
  - Centre d'animation CSA Beutre
  - Ville de Mérignac

## **Notre Fonctionnement :**

Depuis que nous avons dédié un espace pour l'accompagnement scolaire (salle de travaux manuels), les lundis et jeudis de 15h00 à 18h30 et les mardis et vendredis de 16h00 (nous partageons la salle avec l'activité scrabble) à 18h30 la mise en place pour les devoirs est devenue plus simple pour tous (bénévoles, salariés et jeunes).

Cette ouverture dès 15h permet aux jeunes d'avancer sur une aide méthodologique et /ou de participer à des ateliers sportifs, de loisirs ou culturels.

Les ateliers sont proposés tous les jours de 17h00 à 18h00 afin de permettre au plus grand nombre d'y participer (les emplois du temps des collégiens terminent cette année pour la grande majorité à 17h00). Un programme sort en début d'année scolaire et les ateliers changent tous les trimestres. Notre fonctionnement précédent « sur inscription » ne correspondait pas à l'organisation d'un collégien (emploi du temps changeant tous les jours et selon les semaines) nous avons pris la décision d'arrêter. Les jeunes viennent désormais sur les ateliers qu'ils souhaitent.

Cette proposition d'horaire d'accueil large où nous favorisons un encadrement de qualité rassure et répond à une demande des familles, souhaitant un accompagnement éducatif après le collège.

Sur chaque créneau horaire, les intervenants (bénévoles, animateurs et stagiaires...) accompagnent les jeunes en fonction des sollicitations. Des espaces polyvalents sont aménagés selon les besoins (salle multimédia, salle travaux manuels, cuisines, etc). Cet accompagnement est basé sur l'aide méthodologique et la prise d'autonomie.